

COMMUNE DE CHAMPIS

Année 2011
Bulletin N° 9
Janvier 2011



LE PROVERBE DU MOIS

« **Bon Jorn, Bon An.** »

« *Bonjour, Bonne Année.* »

1^{er} JANVIER : CHAMPIS INTEGRE LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE CRUSSOL

Issue de la fusion des Communautés de Communes Rhône Crussol et du Pays de Crussol, cette nouvelle Communauté de Communes regroupe 11 communes (Guilherand-Granges, Saint Péray, Cornas, Soyons, Touloud, Chateaubourg, Alboussière, Boffres, Saint Sylvestre, Saint Romain de Lerps et Champis) et représente un bassin de 28 300 habitants.

Globalement les compétences respectives des 2 Communautés de Communes ont été réunies et avec un budget avoisinant les 12 millions d'euros la nouvelle Communauté de Communes aura dans ses attributions :

- le développement économique et la gestion des zones d'activité
- la voirie, l'aménagement, l'entretien, le nettoyage des voies communales. Cette compétence englobe la chaussée, les fossés, les accotements, les talus, les trottoirs, les parapets, etc.... pour Champis ce sont 36 kms de voies communales qui sont concernées pour un total de charges de fonctionnement de 53 000 € par an.
- l'aménagement de l'espace communautaire avec le SCOT, la création et l'entretien des sentiers de randonnée
- la collecte et le traitement des ordures ménagères.
- la politique du logement social avec une étude pour l'amélioration de l'habitat (OPAH).
- l'assainissement (collectif et non collectif).
- la gestion des équipements culturels (Centre Multi Média d'Alboussière, bibliothèque d'Alboussière) et sportifs (gymnase de Saint Sylvestre).
- la sécurité incendie, participation au SDIS.

Au 1^{er} Janvier une soixantaine d'agents vont dépendre de Rhône Crussol.

Les 43 délégués de cette nouvelle Communauté de Communes (3 pour Champis : Françoise BARBAZANGES, Jean SOTON et Gilbert DEJOURS) – qui compte 17 suppléants (Alain LADREYT pour Champis) – ont été réunis le 1^{er} Décembre pour élire et installer le bureau composé d'un Président et de 11 Vice-présidents (1 par commune) et de 4 conseillers communautaires.

Actif artisan de la fusion, Henri-Jean ARNAUD a été élu à la quasi unanimité Président de la Communauté de Communes Rhône Crussol.

Les 11 Vice-présidents élus sont les Maires des 11 communes membres (excepté pour Cornas où c'est le 1^{er} Adjoint)

Le bureau de la Communauté de Communes Rhône Crussol :

Président :	Henri-Jean ARNAUD	élu à Guilherand Granges	
1 ^{er} Vice-président :	Jacques DUBAY	Maire d'Alboussière	délégué à la culture
2 ^{ème} Vice-président :	Jean-Paul LASBROAS	Maire de Saint Péray	délégué aux finances
3 ^{ème} Vice-président :	Michel BRET	Maire de Saint Romain de Lerps	délégué à la voirie
4 ^{ème} Vice-président :	Patrick DERIVAZ	1 ^{er} Adjoint de Cornas	délégué à l'environnement
5 ^{ème} Vice-président :	Gilbert DEJOURS	Maire de Champis	délégué à l'administration générale et au personnel
6 ^{ème} Vice-président :	Gérard CHAPUIS	Maire de Soyons	délégué au développement économique
7 ^{ème} Vice-président :	Raymond EDMONT	Maire de Boffres	délégué au tourisme
8 ^{ème} Vice-président :	Michel LETANG	Maire de Touloud	délégué à l'assainissement
9 ^{ème} Vice-président :	Maurice CHANTEPY	Maire de Saint Sylvestre	délégué au sport
10 ^{ème} Vice-président :	Mathieu DARNAUD	Maire de Guilherand-Granges	délégué aux relations intercommunales
11 ^{ème} Vice-président :	Laurent COURBIS	Maire de Chateaubourg	délégué à la communication et à la viticulture

A noter que Françoise BARBAZANGES, conseillère communautaire, a été élue membre du bureau, déléguée adjointe à la culture.

D'un point de vue financier, les effets combinés de la fusion des 2 Communautés de Communes, et de la réforme des mécanismes fiscaux à compter de 2011 devraient se traduire par un niveau de ressources supérieur de 1 930 078 € par rapport aux ressources 2010.

Une fusion gagnante pour les 11 communes. C'est le vœu que nous formulons tous.

ASSAINISSEMENT

Le chantier de la station d'épuration est enfin terminé ; les employés communaux ont maintenant en charge l'entretien bi hebdomadaire de la station, qui reçoit les eaux usées d'une vingtaine de foyers qui se sont raccordés progressivement au réseau ; vous ne devez déverser que les eaux usées à l'exclusion impérative des eaux pluviales.

Quant aux réseaux de raccordement : les réseaux du Quartier de la Faurie sont terminés et opérationnels, les habitants peuvent se raccorder ; le Quartier de Mercier également. Les intempéries n'ont pas facilité la tâche des entreprises ; le chantier interrompu pour les vacances reprendra le 03 Janvier 2011. Les réseaux sur la Bâtie se feront donc sur la période de Janvier Février. Dans le même temps, le Syndicat des Eaux va réaliser des travaux d'amélioration du réseau d'eau potable. Lorsque tous ces travaux seront terminés, le réaménagement du hameau de la Bâtie sera effectué pour lequel la Communauté de Communes a alloué un fonds de concours de 20 000 €.

LA CHASSE AUX FLOCONS

Objectif principal : traiter le matin et le soir en moins de 4 heures nos 40 Kms de voies communales.

Première étape : la prévention : depuis Novembre des barrières ont été installées sur près de 500 mètres dans différents secteurs exposés aux congères.

Deuxième étape : l'action : la quarantaine de kilomètres de routes communales sont déneigées par 2 entreprises qui interviennent dès que la couche de neige se situe autour d'une dizaine de centimètres. En complément, la nouvelle Communauté de Communes pourrait décider d'équiper de lames 1 voire 2 agriculteurs volontaires pour les opérations de déneigement.

Recommandations : Ne prendre la route qu'avec un véhicule correctement équipé.
Ne pas stationner sur une zone qui puisse gêner les engins de déneigement.



GENDARMERIE

A compter du 01 Janvier 2011, la commune de Champis ne sera plus rattachée à la Gendarmerie de Tournon Sur Rhône mais à la Communauté de brigades de Lamastre / Vernoux.

Brigade de Gendarmerie de Lamastre
3 avenue de Tournon
07270 LAMASTRE
Tél. : 04 75 06 41 81

RENCENSEMENT

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile munis de leur carte d'identité et de leur livret de famille en vue de la Journée d'Appel de préparation de la Défense (JAPD).

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

ETAT CIVIL 2010

<u>Mariages :</u>	le 12 Juin	Dany DUBRAY et Florence LE TORRIVELEC
	Le 17 Juillet	Julien BETINAS et Aurélie ROUBINET
	Le 24 Juillet	Eric VASSEL et Cécile VALENSI
	Le 14 Août	Alexandre BATHAIL et Valérie FELIX
	Le 02 Octobre	Olivier PENEL-FAVORY et Natalia ERMURACHI
	Le 04 Décembre	Florian GRENIER et Aurélie DIAZ
<u>Décès :</u>	le 06 Juin	Andrée CHALAMET née DUBOIS
	le 16 Juillet	Odette VERGNON née ISSARTEL

Naissances :

Le 27 Février	Victor MAZABRARD
Le 28 Février	Zia SILHOL
Le 28 Mars	Wissam LAURENT
Le 24 Mai	Eli PLAGNAT
Le 09 Août	Sasha VEYDARIER PIRA
Le 07 Octobre	Ambre IMBERT
Le 15 Octobre	Sacha RIFFARD
Le 02 Décembre	Roméo LAUVERNET
Le 15 Décembre	Camille GRENIER

DATES À RETENIR

15 Janvier 2011 Cérémonie des vœux à 18 heures

A l'occasion de la nouvelle année, le Maire et l'Equipe Municipale vous invitent en mairie de Champis Salle du Conseil Municipal le Samedi 15 Janvier 2011 à 18 heures pour une rencontre que nous souhaitons conviviale et propice aux échanges.

17 Mars 2011 Réunion publique : Plan Local d'Urbanisme (PLU) à 18h30 salle du Conseil mairie de Champis



Bonnes fêtes de fin d'année, meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-mêmes, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

L'Equipe Municipale